

COMMUNE DE PLEAUX
Liste des délibérations de la séance du
24 avril 2026

Président de la séance : Jean-Christian BERGER

Secrétaire de la séance : Jonathan DAYRAL

Présents : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Représentés : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et excusés :

Délibérations du conseil :

Abrogation de la délibération DE-2026-20 du 18 mars 2026 relative aux indemnités de fonctions des élus et fixation de nouvelles indemnités (N° DE_2026_42)

Résultat du vote : adoptée

Fixation du montant des indemnités de fonctions de conseillers municipaux (N° DE_2026_43)

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - Budget Communal 2025 (N° DE_2026_44)

Résultat du vote : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - Budget Communal 2025 (N° DE_2026_45)

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le budget primitif - Budget Communal 2026 (N° DE_2026_46)

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - Camping l'Echappée Verte 2025 (N° DE_2026_47)

Résultat du vote : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - Camping l'Echappée Verte 2025 (N° DE_2026_48)

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le budget primitif - Camping l'Echappée Verte 2026 (N° DE_2026_49)

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - LOTISSEMENT DES MOULERGUES 2025 (N° DE_2026_50)

Résultat du vote : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT DES MOULERGUES 2025 (N° DE_2026_51)

Résultat du vote : adoptée

Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT DES MOULERGUES 2026 (N° DE_2026_52)

Résultat du vote : adoptée

VOTE DES TAUX D IMPOSITION COMMUNAUX 2026 (N° DE_2026_53)

Résultat du vote : adoptée

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (N° DE_2026_54)

Résultat du vote : adoptée

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 42

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Abrogation de la délibération DE-2026-20 du 18 mars 2026 relative aux indemnités de fonctions des élus et fixation de nouvelles indemnités

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2123-20 à L. 2123-21-1;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux adjoints et aux maires délégués ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1^{er}

Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de maire délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L.2123-24 et L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Maire : 51.2%
- 1^{er} 2nd 3^{ème} 4^{ème} Adjoint : 13.8%
- Maires Délégués (2) : 13.14%

Article 2:

Dit que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le conseil municipal en date du 28 mars 2026.

Article 3:

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65311 du budget communal.

Article 4:

Un tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération en application du L. 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales.

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 24/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 43

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Fixation du montant des indemnités de fonctions de conseillers municipaux

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026, modifiée le 24 avril 2026 fixant le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des maires délégués,

Vu les délégations de fonctions attribuées aux conseillers municipaux par arrêtés de Monsieur le Maire en date du 17 avril 2026,

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales permet l'octroi d'une indemnité de fonction à un Conseiller Municipal bénéficiant d'une délégation de fonctions.

Considérant l'étendue des missions confiées et la charge de travail respective inhérente à chaque délégation de fonction.

Le Conseil Municipal, sur proposition de son Président, après en avoir délibéré

Article 1^{er} – Décide de fixer le montant de l'indemnité des Conseillers Municipaux pour l'exercice de leurs délégations.

- Conseillers municipaux délégués aux Services Techniques et aux Travaux : 2.43 %
- Conseillers municipaux délégués aux Finances, à la Santé et aux Animations : 1.21 %

Article 2. - Précise que ces taux s'appliquent à l'indice brut terminal de la Fonction publique, soit l'indice 1027.

Constate que le montant des indemnités allouées au Maire, aux adjoints, aux maires délégués et aux conseillers municipaux reste inférieur au plafond de l'enveloppe indemnitaire globale.

Dit que cette délibération complète la délibération prise par le conseil municipal en date du 24 avril 2026

S²LO

Article 3. - Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du budget communal.

Article 4. - Un tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération en application du L. 2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 24/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

Tableau annexe à la délibération du 24 avril 2026

Indemnité de fonction des Adjointes et des maires délégués et des conseillers municipaux

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT BRUT MENSUEL
1 ^{er} ADJOINT	13.80 %	567.50 euros
2 ^{ème} ADJOINT	13.80 %	567.50 euros
3 ^{ème} ADJOINT	13.80 %	567.50 euros
4 ^{ème} ADJOINT	13.80 %	567.50 euros
Maire Délégué de Loupiac	13.14 %	540.12 euros
Maire délégué de Saint Christophe	0.00 %	0 euros
Maire délégué de Tourniac	13.14 %	540.12 euros
Conseillers Municipaux délégués aux services techniques et aux Travaux	2.43%	99.89 euros
Conseillers Municipaux délégués aux Finances, à la santé et aux animations	1.21 %	49.74 euros

République Française
 Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 44

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Véronique POUGET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (0) :

Absents et Excusés (1): Elsa POMMIER

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération sur le compte unique financier - Budget Communal 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	368 247,77	495 535,87	39 293,54	495 535,87	407 541,31
Opérations exercice	2 042 498,15	2 750 231,25	1 507 298,62	1 390 260,77	3 549 796,77	4 140 492,02

Total	2 042 498,1 5	3 118 479,0 2	2 002 834,4 9	1 429 554,3 1	4 045 332 ,64	4 548 033 ,33
Résultat de clôture		1 075 980,8 7	573 280,18			502 700,6 9
Restes à réaliser	0,00	0,00	1 006 331,9 2	736 864,01	1 006 331 ,92	736 864,0 1
Total cumulé	0,00	1 075 980,8 7	1 579 612,1 0	736 864,01	1 006 331 ,92	1 239 564 ,70
Résultat définitif		1 075 980,8 7	842 748,09			233 232,7 8

Monsieur Jean Christian BERGER se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Monsieur Jean Christian BERGER vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur Jean Christian BERGER pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Véronique POUGET
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 45

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Véronique POUGET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (0) :

Absents et Excusés (1): Elsa POMMIER

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - Budget Communal 2025

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	368 247,7 7
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	843 000,0 0
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	707 733,1 0
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	1 075 980, 87
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	1 075 980, 87
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	842 747,9 9
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	233 232,8 8
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 24/04/2026

Véronique POUGET
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 46

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération sur le budget primitif - Budget Communal 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune Budget Communal,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Budget Communal pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 5 718 765,54

En dépenses à la somme de : 5 718 765,54

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	658 351,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 120 900
014	Atténuations de produits	5 450
023	Virement à la section d'investissement	787 057,82
042	Section à section	46 528,45
65	Autres charges de gestion courante	265 275,76
66	Charges financières	78 179,35
67	Charges spécifiques	2 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	400
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 964 142,82

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	233 232,88
013	Atténuations de charges	55 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	97 136
73	Impôts et taxes	286 464,65
731	Fiscalité locale	1 024 306
74	Dotations et participations	1 128 003,29

75	Autres produits de gestion courante	140 000
77	Produits spécifiques	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 964 142,82

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	573 280,18
16	Emprunts et dettes assimilées	268 472,16
20	Immobilisations incorporelles	149 721,6
204	Subventions d'équipement versées	12 000
21	Immobilisations corporelles	152 047,04
23	Immobilisations en cours	1 599 101,74
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 754 622,72

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	787 057,82
040	Section à section	46 528,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 151 549,17
13	Subventions d'investissement	769 487,28
27	Autres immobilisations financières	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 754 622,72

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 47

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Véronique POUGET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (0) :

Absents et Excusés (1): Elsa POMMIER

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération sur le compte unique financier - Camping l'Echappée Verte 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Tot Dé
Résultats reportés	0,00	43 886,28	0,00	11 517,73	0,00
Opérations exercice	124 126,34	118 472,42	20 125,98	27 397,17	144

Total	124 126,34	162 358,70	20 125,98	38 914,90	144
Résultat de clôture		38 232,36		18 788,92	
Restes à réaliser	0,00	0,00	47 563,45	0,00	47
Total cumulé	0,00	38 232,36	47 563,45	18 788,92	47
Résultat définitif		38 232,36	28 774,54		

Monsieur Jean Christian BERGER se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Monsieur Jean Christian BERGER vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur Jean Christian BERGER pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Véronique POUGET
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 48

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Véronique POUGET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (0) :

Absents et Excusés (1): Elsa POMMIER

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - Camping l'Echappée Verte 2025

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	43 886,28
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	28 785,10
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT	5 653,92
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	38 232,36
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	38 232,36
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	28 774,54
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	9 457,82

SLOW

B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Véronique POUGET
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 49

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération sur le budget primitif - Camping l'Echappée Verte 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune Camping l'Echappée Verte,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Camping l'Echappée Verte pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 244 658,17

En dépenses à la somme de : 244 658,17

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
----------	---------	---------

011	Charges à caractère général	62 843,5
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 000
023	Virement à la section d'investissement	16 000
042	Section à section	30 136,89
66	Charges financières	967,44
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		150 947,83

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	9 447,83
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 000
75	Autres produits de gestion courante	110 500
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		150 947,83

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	4 781,75
21	Immobilisations corporelles	88 928,59
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		93 710,34

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	18 788,92
021	Virement de la section d'exploitation	16 000
040	Section à section	30 136,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 784,53
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		93 710,34

ADOPTE A LA MAJORITE**Résultats du vote : Délibération adoptée**

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

e						
Total	0,00	0,00	14 738,20	0,00	14 738,20	0,00
Résultat de clôture			14 738,20		14 738,20	
Restes à réaliser	0,00	14 738,20	0,00	0,00	0,00	14 738,20
Total cumulé	0,00	14 738,20	14 738,20	0,00	14 738,20	14 738,20
Résultat définitif		14 738,20	14 738,20			0,00

Monsieur Jean Christian BERGER se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Monsieur Jean Christian BERGER vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur Jean Christian BERGER pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Véronique POUGET
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 51

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Véronique POUGET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (0) :

Absents et Excusés (1): Elsa POMMIER

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT DES MOULERGUES 2025

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	14 738,2 0
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	14 738,2 0
A EXCEDENT AU 31/12/2025	14 738,2 0
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	14 738,2 0
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 30/04/2026

Véronique POUGET
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance



République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 52

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT DES MOULERGUES 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune LOTISSEMENT DES MOULERGUES,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LOTISSEMENT DES MOULERGUES pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 29 476,4

En dépenses à la somme de : 29 476,4

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	14 738,2
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		14 738,2

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 738,2
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		14 738,2

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	14 738,2
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		14 738,2

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	14 738,2
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		14 738,2

ADOPTE A LA MAJORITE**Résultats du vote : Délibération adoptée****Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

à PLEAUX, le 30/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séanceJonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 53

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : VOTE DES TAUX D IMPOSITION COMMUNAUX 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de budget pour l'année 2026 qui s'établit en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à la somme de 2 964 142.82 € et pour l'investissement à la somme de 2 754 622.72 € sans recours à l'augmentation des taux d'imposition communaux,

Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2026,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2026 :

- Taxe foncière bâti : 41.29 %
- Taxe foncière non bâti : 53.84 %
- Taxe d'habitation : 13.39 %

Résultats du vote : Délibération adoptée

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

à PLEAUX, le 24/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance

République Française
Département : CANTAL - Arrondissement : MAURIAC

COMMUNE DE PLEAUX

Délibération N° DE 2026 54

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 20 avril 2026, s'est réunie en session ordinaire en Maison du Temps Libre, sous la présidence de Jean-Christian BERGER.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Jean-Christian BERGER, Véronique POUGET, Jonathan DAYRAL, Michèle CHASTAN, Grégory HUZJAK, Marie-Thérèse CHAMPS, Annelise KELLER SONDEREGGER, Laurent DELSOL, Stéphane RIBEYROTTE, Ophélie VERCOUTERE, Victor DE SALLES, Marc SEPCHAT, Jean-Claude CHEYMOL, Benjamin BONY

Procurations (1) : Elsa POMMIER représentée par Jean-Christian BERGER

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : Jonathan DAYRAL

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à l'élection de ses représentants au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il propose de fixer à douze le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS, dont six membres élus en son sein par le Conseil municipal. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Les six autres membres, extérieurs au Conseil municipal, seront nommés par arrêté du Maire, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Il est rappelé que le Conseil municipal a décidé de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des représentants de la Commune au sein des organismes publics et privés.

Ont été élus, conformément au principe de la représentation proportionnelle :

·Monsieur DAYRAL JONATHAN

·Madame POMMIER ELSA

·Monsieur DELSOL LAURENT

·Madame SONDEREGGER ANNELISE

·Madame CHAMPS MARIE THERESE

·Monsieur Benjamin BONY

Monsieur le Maire étant Président du Conseil d'Administration.

Résultats du vote : Délibération adoptée

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 015-211501531-20260424-DE_2026_54-DE

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

à PLEAUX, le 24/04/2026

Jean-Christian BERGER
Président de séance



Jonathan DAYRAL
Secrétaire de séance